

Règlement

Le club de tennis de table de l'AS LIBOURNE vous invite à participer, le samedi 28 octobre 2023 à son tournoi NATIONAL B homologué.

Il a lieu au gymnase des Dagueys dont l'adresse est :

Gymnase des Dagueys
17 Rue Léo Lagrange
33500 LIBOURNE

Il se déroule sur 16 tables.

RÈGLEMENT

Article 1 : Ce tournoi National est placé sous le contrôle de la Fédération Française de tennis de table. Le juge arbitre de la compétition est Patrice Jouette (JA3).

Article 2 : Les résultats sont transmis à la Fédération Française et comptabilisés dans S.P.I.D.

Article 3 : Le tournoi comporte 8 tableaux dont 7 en simple et 1 en double. Le premier tour se joue par poule de trois joueurs (2 qualifiés) (sauf le tableau 8) puis par un tableau à élimination directe. Les tableaux sont limités à 48 joueurs.

Article 4 : Le tableau 8 se joue par élimination directe.

Article 5 : Les tableaux, horaires et droits d'engagements sont les suivants :

Horaires	Tableaux	Séries	Droits d'engagements
9h00	Tableau 1	NC - 799 points	8 €
10h00	Tableau 2	NC - 1599 points	8 €
11h00	Tableau 3	NC - 1099 points	8 €
12h00	Tableau 4	NC - 1799 points	8 €
12h00	Tableau 5	Tableau féminin T.C	8 €
13h00	Tableau 6	NC - 1399 points	8 €
14h00	Tableau 7	Toutes catégories	8 €
15h30	Tableau 8	Double < 3400 points	8 € par équipes

Le tableau féminin ne sera joué que si le nombre d'engagées est supérieur à 8.

Réduction à 14 € les deux tableaux (hors double).

Article 6 : Tous les pongistes peuvent s'engager sur 2 tableaux plus le double au maximum.

Article 7 : Toutes les parties se joueront au meilleur des 5 manches.

Article 8 : Les inscriptions sont prises par internet sur le site internet de l'ASLTT (<http://www.aslibournett.com/>) du 30 août 2023 jusqu'au vendredi 27 octobre 18h.

Article 9 : A leur arrivée, les joueurs doivent régler leurs inscriptions et présenter leur licence avec la mention « **En règle avec la certification médicale** » à la table de pointage afin de participer au tournoi.

Article 10 : Nous acceptons les inscriptions le jour même 30 minutes avant le début du tableau joué. Le tirage au sort s'effectue 15 minutes avant le début du tableau.

Article 11 : L'appel des joueurs non pointés se fait une demi-heure avant le début des tableaux les concernant. Le scratch est effectif après 3 appels successifs.

Article 12 : Les balles plastiques homologuées ITTF sont fournies par l'AS LIBOURNE.

Article 13 : Le joueur gagnant est tenu de ramener la balle et le résultat à la table d'arbitrage.

Article 14 : Le tournoi se déroule sans pause le midi, mais une buvette avec vente de sandwiches, boissons et parts de gâteaux est à disposition de tous.

Article 15 : L'AS LIBOURNE décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes, etc ... dont pourraient être victimes les joueurs.

Article 16 : Les dotations sont les suivantes :

	Gagnant	Finaliste	1/2 finalistes	1/4 finalistes
Tableau 1	40€	20€	10€	lots
Tableau 2	70€	35€	10€	lots
Tableau 3	50€	25€	lots	lots
Tableau 4	80€	40€	20€	lots
Tableau 5	40€	20€	10€	lots
Tableau 6	60€	30€	lots	lots
Tableau 7	200€	75€	30€	10€
Tableau 8	40€ x 2	25€ x 2	10€ x 2	lots

Article 17 : Le club organisateur et le JA se réservent la possibilité d'annuler un tableau, de le fusionner avec un autre, ou d'en minorer la dotation, si le nombre d'engagés est insuffisant.

Article 18 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.